

PROFIL DE POSTE



Orthophoniste Centre de Ressources Autisme (CRA) Rhône Alpes

PRP-GRH-CRA
Version 01

Date d'application : 02.01.2026

| | | |
|--|--|--|
| Rédaction : Mme N. SEON-CLAVAUD Directrice Adjointe en intérim du CRA | Vérification : Dr S. SONIE Médecin coordonnateur du CRA | Validation : Mme O. SERUSIER-POUMIROL Gestion des pôles - recrutements et effectifs |
|--|--|--|

1. GRADE, MÉTIER, EMPLOI

Grade : Orthophoniste (Fonction publique hospitalière)

Emploi : Orthophoniste

Métier : Orthophoniste spécialisé(e) dans les Troubles du Neurodéveloppement

Temps de travail : à définir (ex. 30 % à 50 %)

2. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'orthophoniste est placé(e) sous l'autorité hiérarchique administrative de la Direction du CRA et sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du médecin coordonnateur responsable médical de l'EMA.

3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : cycle de 38h20 pour un temps plein

Congés : 28 CA – 19 RTT pour un temps plein

Amplitude horaire : 7h40

Horaires : entre 8h et 18h selon les activités et déplacements

Repos fixes : samedi, dimanche et jours fériés

PROFIL DE POSTE

4. AFFECTATION

Pôle : Pôle Direction

Structure interne : Centre de Ressources Autisme – EMA

Unité de soins : CRA – EMA

Statut : Contractuel

Type de contrat : CDI – 1 an

Rémunération : selon la grille de la fonction publique hospitalière

Prise de poste : dès que possible

5. DÉFINITION GÉNÉRALE DE LA FONCTION

L'orthophoniste intervient au sein d'une équipe pluri-professionnelle spécialisée TSA. Il/elle conçoit et met en œuvre des actions d'évaluation et d'adaptation de la communication, en intégrant la CAA et l'accessibilité cognitive, dans une logique de compensation et de prévention des ruptures de parcours.

6. ACTIVITÉS PRINCIPALES

Évaluation et bilans de communication fonctionnelle

Mise en place et accompagnement des outils de Communication Alternative et Améliorée (CAA)

Analyse et adaptation de l'accessibilité cognitive des environnements

Interventions sur site auprès des structures médico-sociales

Rédaction de bilans, comptes rendus et préconisations

Participation aux réunions de coordination et de synthèse

Transmission de l'expertise aux équipes accompagnées

7. COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISSES

Connaissances des TSA et TND

Maîtrise des outils d'évaluation de la communication

Compétences en CAA et accessibilité cognitive

Capacité de travail en équipe pluri-professionnelle

PROFIL DE POSTE

Qualités d'analyse, d'adaptation et de pédagogie

Respect du secret professionnel et du cadre institutionnel

8. FORMATION ET EXPÉRIENCE

Diplôme d'État d'Orthophoniste

Expérience souhaitée auprès de personnes avec TSA et/ou TDI

Expérience en structure médico-sociale appréciée

Permis B requis

Candidature à envoyer par mail à Mme Nicole Clavaud, directrice-adjointe du CRA :

nicole.clavaud@ch-le-vinatier.fr